

**LE PRÉSIDENT :**

5 Alors, je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'audition des opinions de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur l'avenir du secteur des Faubourgs, qui est une portion importante du territoire du Centre-Sud dans l'arrondissement Ville-Marie.

10 Je me nomme Bruno Bergeron, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis appuyé par les commissaires, madame Danielle Casara, qui est ici à ma gauche, et monsieur Christian Giguère, qui est ici à ma droite.

15 La commission est appuyée dans ses travaux par madame Stéfanie Wells et monsieur Olivier Rinfret, qui sont respectivement secrétaire et analyste de la commission, et analyste de la commission, qui sont ici à mon extrême droite.

20 Nous sommes appuyés dans notre soirée par madame... attendez... madame Marie-Claire Pinet, qui est ici à mon extrême gauche. Madame est sténographe, alors tout ce qui est dit lors de la soirée est pris en sténographie par madame et sera publié dans les prochaines semaines sur le site de l'Office, donc... pour que ça soit rendu public à tous les citoyens qui voudront en prendre connaissance.

25 Et monsieur François Bérard est à la sonographie, donc c'est la personne qui vous aide aussi, qui vous assiste lorsque vous avez des présentations à insérer dans notre... l'ordinateur qui est ici.

On a ici, à l'accueil, madame Nicole Uwimana, ainsi que madame Brunelle Bourque, qui peuvent répondre à vos questions de logistique de toute manière, donc on les remercie.

30 Donc, sans plus tarder, la commission appelle madame Huguette Trahan, de venir se présenter ici au micro.

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

Bonsoir à vous, et...

35

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, madame.

40

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

... merci de recevoir mon opinion et mes propositions.

**LE PRÉSIDENT :**

45

Si vous voulez vous approcher du micro, vous pouvez le tirer un petit peu... ah, non, non, il est fixé.

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

50

Il est correct?

**LE PRÉSIDENT :**

55

Oui, c'est ça.

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

60

Entendez-vous quand même, oui? Vous entendez? Donc, vous permettez que j'en fasse la lecture, de mes propositions? Je vais faire ça assez vite.

**LE PRÉSIDENT :**

65 Vous avez tout le temps qu'il faut.

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

70 10 minutes. O.K. Je procède par énumération avec une brève description.

75 Conservation des arbres sur le pourtour du terrain de Radio-Canada parce qu'ils sont déjà matures et il y a différentes essences. Je suis tellement pour l'écologie et l'environnement. Ça contribue à l'assainissement de l'air, la production d'oxygène et à la beauté de l'endroit. Donc, n'adapte que le strict nécessaire pour l'ouverture de rue.

80 Comme il faut viser la conservation maximum de la végétation environnante et même en ajouter au besoin, donc conserver les espaces verts et boisés entre les rues Viger et Notre-Dame. Garder l'espace aéré et dégagé. Ça ne sert à rien de surcharger, on l'est déjà suffisamment.

85 Conserver en totalité l'aménagement du terrain de la façade d'entrée de la tour de Radio-Canada, en y incluant les deux petits bâtiments annexes à l'avant de chaque côté de celle-ci, parce que ça forme vraiment le rectangle d'entrée. Peuvent servir pour différentes activités : sociales, communautaires, location, épicerie, dépanneur, et cætera, car tout l'ensemble dégage un certain cachet, en plus d'être comme un genre d'image mémoire de l'importance de Radio-Canada. C'est beau, les nouveaux bâtiments, mais celui-là, ça dégage quelque chose.

90 Aménager un parc : arbres, gazon, bancs, abreuvoirs, avec une petite aire de jeu – j'imagine qu'il va y avoir des enfants dans le coin – sur la partie du terrain de Radio-Canada comprise entre la rue Wolfe, de la Visitation – effectivement prolongée – boulevard René-Lévesque jusqu'à la moitié ou plus du terrain s'étendant vers la rue De La Gauchetière, possiblement prolongée.

95 Prolongement de la rue De La Gauchetière, possiblement en trois segments. Un de  
chaque côté de la tour et vis-à-vis de la rue déjà existante. Je dis « segment » parce que ça  
existe déjà, la rue De La Gauchetière, en segments, entre Dorion et Papineau. Ça semble  
étrange, mais... et, euh... c'est ça : une de chaque côté de la tour vis-à-vis et, possiblement,  
une immédiatement à l'arrière de la tour, si le terrain est suffisamment large pour construire entre  
100 cette rue, qui relierait de la Visitation et Plessis, à faire des immeubles si le terrain est  
suffisamment large entre cette rue-là, ce segment-là, et le bord du terrain boisé. Seulement pour  
ça, là; le troisième segment existerait juste pour ça.

Construction d'immeubles d'habitation sur le site de Radio-Canada avec garage  
souterrain parce que j'imagine qu'ils ont des voitures. Hauteur maximum : même s'ils ont le droit  
105 à 15 étages, moi j'ai marqué « hauteur maximum de 10 étages habitables ». 3 ½ et plus avec  
balcon dans chaque appartement, et c'est une hauteur pour s'harmoniser avec les nouveaux  
immeubles de Radio-Canada, ainsi que ceux à proximité du site, parce qu'ils ont été assez sages  
pour construire 10 étages.

110 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez dit 3 ½?

115 **Mme HUGUETTE TRAHAN :**

Bien, des 3 ½, oui, il va peut-être y en avoir des moins que ça, mais minimum 3 ½, parce  
qu'il y a quand même des personnes toutes seules.

120 **LE PRÉSIDENT :**

Non, j'ai compris... je n'avais pas compris « minimum » 3 ½.

125 **Mme HUGUETTE TRAHAN :**

Euh, oui, mais c'est ça. C'est 3 ½ et plus, là, parce que 1 ½...

130 Inclure dans chaque... entre chaque immeuble un espace vert, j'y tiens : gazon, arbres, et tout ça. Et il est souhaitable que tout l'ensemble construit soit aéré et dégagé, et pour ce, aucun immeuble en bordure de trottoirs – de toute façon, j'avais dit de conserver les arbres – en forme de « L » ou de « U » ou d'une largeur excessive, parce que je trouve que ça fait trop chargé et ça fait trop forteresse.

135 Idéalement, la moitié des immeubles ou plus étant à logements locatifs, à prix autant que possible abordable, possiblement aussi avec un pourcentage de logements sociaux et peut-être de logements condos. Mais ça...

140 Le but : favoriser, si je peux dire, une certaine mixité de population et peut-être possiblement une petite vie de quartier, et aussi pour contrer la gentrification. Ça fait que c'est pour ça qu'au niveau condo, j'étais hésitante.

145 Interdire Airbnb. Ça a déjà été interdit en Allemagne, ils ont été capables. Il est déplorable de constater que ce type de logement locatif provoque annuellement une perte de logements, dont ceux à prix abordable, notamment. Et ce nombre de logements perdus augmente sans cesse.

150 L'axe Ville-Marie. Étant actuellement une voie rapide, la transformation en boulevard urbain, ce qui implique des feux de circulation, risque de probablement ralentir la circulation, ce qui ne serait pas très apprécié des utilisateurs réguliers de cette voie rapide.

Prolongement de la rue de la Visitation, parce qu'on parlait de Plessis puis tout ça, si jamais ce n'est pas changé...

155

**LE PRÉSIDENT :**

Vous dites que ça va déplaire aux gens qui utilisent la rue...

160 **Mme HUGUETTE TRAHAN :**

Oui, bien c'est rapide, hein... c'est très rapide, ça a été fait pour ça.

**LE PRÉSIDENT :**

165

Mais, pour le quartier, est-ce que... est-ce que vous le mettez en opposition au fait que les gens du quartier, eux, souhaiteraient que ça soit ralenti ou vous dites...

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

170

Pas nécessairement.

**LE PRÉSIDENT :**

175

Non?

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

180

Je veux dire, il faut quand même voir, là, qu'est-ce qui serait le plus profitable parce que les gens du quartier, c'est quand même un quartier... c'est quand même plus limité. Ceux qui utilisent la voie rapide, ça vient de partout. Les transports, commerces, et cætera, et cætera, et les particuliers. Même ceux qui resteraient... qui restent dans le quartier, d'ailleurs.

185

Prolongement de la rue de la Visitation. C'est que s'il y a un boulevard urbain, je veux dire c'est correct, là, ça va être comme Plessis et puis tout ça, et s'il n'y a pas de boulevard

urbain, bien, je veux dire, il peut y avoir quand même un prolongement de Notre-Dame à de la Commune, si... parce que c'est déjà ouvert, là, hein.

190 Si éventuellement c'est démolit, les commerces qu'il y a là, parce qu'il y a des transports... à ce moment-là, s'il n'y a pas de boulevard urbain, c'est quand même accessible par la rue Amherst, Saint-Antoine et la montée de Beaudry. Les deux autres pourraient être...

195 Il y a une chose que je me demande quand même parce que Panet, c'est déjà ouvert, hein, de Notre-Dame, avec feux de circulation. Je ne sais pas si ce... si Panet est sur un terre-plein ou si c'est en forme de viaduc, mais je pense que pour Plessis et Alexandre-DeSève, il n'y a pas de problème pour le prolongement.

200 Sur le site de la brasserie Molson. À l'évidence, il faut conserver les bâtiments qui sont classés historiques et même ceux qui ne sont pas de la brasserie Molson; il y en a peut-être d'autres.

205 Et si possible – parce que je ne sais pas si ce bâtiment-là est historique, ça se peut – le... une partie du bâtiment qui supporte l'horloge : garder celle-ci fonctionnelle et illuminée parce qu'elle contribue, premièrement, à l'identification du site de Molson, et de loin, et d'une certaine façon, je pense qu'elle fait partie du paysage montréalais. Puis ce bâtiment-là pourrait servir d'espace locatif : ateliers, entrepôts, et cætera.

210 Sur tous les terrains du site Molson devenant disponibles, construire des habitations maximum quatre étages. Ça dépend des bâtiments qu'il y a là. Là, c'est rendu qu'à un moment donné, moi j'ai des tours, pas loin de la Janine, de 23 étages, qui se construisent; je ne comprends pas, là, mais en tout cas.

**LE PRÉSIDENT :**

215 C'est dans quel coin, ça, celles de 23 étages?

**LA COMMISSAIRE :**

Oui, c'est où, là?

220

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

23 étages, elle est immédiatement en haut du boulevard de Maisonneuve, entre la rue Saint-Christophe et Saint-Hubert, juste en arrière du Marché... l'ancien Marché du livre. 23 étages. J'ai parlé à l'ingénieur, j'ai trouvé ça complètement absurde, mais... surtout que quand on dit, sur le site de Radio-Canada, « 15 étages maximum », et puis que là, c'est 23 étages.

225

Moi, il m'a dit comme raison que : « La Place Dupuis, ça fait ça. », mais j'ai dit : « Place Dupuis, ça fait une éternité que c'est construit. » Mais, ça n'a pas d'allure, là, ça coupe la vue de partout.

230

**LA COMMISSAIRE :**

C'est construit à côté de Place Dupuis, O.K.

235

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

J'ai dit : « Même la Grande bibliothèque n'a même pas fait ça, l'Université du Québec n'a même pas fait ça. », t'sais, je veux dire... ce sont des petites maisons de trois étages, quatre étages max dans le coin. En tout cas.

240

Pour, euh... ah, oui : sur tous les terrains de Molson devenant disponibles, c'est ça : construire des maisons, tout ça, à logements locatifs. Moi, c'est logements locatifs partout, à prix abordable autant que possible, et pas trop hauts non plus, pour cadrer dans l'environnement où ça va être construit. Et je demande beaucoup d'espaces verts.

245

250 Les abords du pont Jacques-Cartier. Côté est et ouest, pour les terrains disponibles, au nord de la rue Saint-Antoine : construction d'immeubles. Comme je dis, surtout à logements. Trois, quatre étages maximum ou selon les immeubles autour. Aménagement d'espaces verts, de parcs, de terrains partout où il y a des constructions d'habitations. C'est ce qui manque dans le coin, d'ailleurs.

255 Pour les terrains disponibles au sud de Saint-Antoine et tout ça, là, des espaces verts avec vue sur le fleuve pour le monde parce qu'il n'y en a pas assez, et puis – je veux dire, on ne voit pas tellement le fleuve là, mais au moins, les gens, psychologiquement, se sentent plus près – pour souligner et éviter la construction de tours à condos à logements locatifs. Ça déguise le paysage, ça a déguisé le Vieux-Montréal, ça lui a enlevé son cachet, d'ailleurs.

260 Construire le plus possible de petits immeubles à logements locatifs parce qu'il y a presque une pénurie. C'est 2 %, actuellement, là. Ça s'en va sur en bas de 2 %. Ça, c'est... quand c'est rendu en bas du 2 %, ça veut dire qu'il y aurait vraiment une grosse pénurie.

**LE PRÉSIDENT :**

265 Ça, vous parlez du taux de vacance des logements?

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

270 Oui. Oui, oui. Et la... c'est ça, la disponibilité, et surtout ceux abordables.

275 Sud Notre-Dame entre Beaudry et Alexandre-DeSève, si jamais les terrains deviennent disponibles, parce qu'il y a déjà actuellement des compagnies, aménager le maximum de logements, pas trop hauts, avec des espaces verts boisés. Ça, c'est pour l'amélioration de la qualité de l'air, la beauté de tout l'environnement, du parc et tout ça.

Et voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

280           Merci beaucoup, madame.

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

285           C'était mon...

**LA COMMISSAIRE :**

              Merci beaucoup, madame Trahan.

290           **Mme HUGUETTE TRAHAN :**

              C'est moi qui vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

295           La question que je vous aurais posée, c'est... Les gens nous ont beaucoup parlé, dans la commission, du quartier qui a quand même une identité, c'est un quartier populaire, c'est un quartier qui a une histoire, tout ça...

300           **Mme HUGUETTE TRAHAN :**

              Je l'ai habité, moi.

**LE PRÉSIDENT :**

305           Comment vous voyez le fait qu'il y aurait probablement de 15 à 20 000 nouvelles personnes qui s'en viendraient dans le quartier?

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

310

Si c'est bien aménagé, il n'y aura pas de problème. Moi, ça ne me dérange pas, les gens, j'ai tout le temps été dans le public et tout ça. Mais il faut qu'il y ait vraiment un aménagement, que ça soit bien pensé. Euh... pas des tours à condos, pas des choses comme ça, puis beaucoup d'espaces verts. Parce que même s'il y a des constructions, s'il y a beaucoup

315

**LE PRÉSIDENT :**

320

La commission s'est beaucoup promenée dans le quartier, puis dans le quartier existant au nord de Sainte-Catherine, entre la rue Saint-Hubert et le pont Jacques-Cartier, il y a quand même beaucoup d'édifices de très grande hauteur, où il y a des résidences pour personnes âgées, tout ça...

325

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

330

Alors comment c'est...

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

335

J'en habite une.

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ces grands bâtiments-là, pour vous, c'est une erreur dans le quartier ou

340 si, à quelque part, ils ont quand même respecté un...

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

345 Bien, j'en habite un, actuellement, là. Moi ce n'est pas vraiment pour personnes âgées, là, mais il y a quand même 14 étages; je le trouve un peu trop haut.

**LE PRÉSIDENT :**

350 Mais quand vous vous promenez dans la rue, c'est ça, vous sentez que...

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

Bien moi, je...

355 **LE PRÉSIDENT :**

... qu'il n'a pas sa place, oui?

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

360 Oui, oui. Bien en fait, je le sens un peu trop haut. C'est pour ça que je dis, dans le fond, 10 étages. Peut-être 12, mais...

**LE PRÉSIDENT :**

365 14, c'est quand même un peu trop?

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

370 Hum, oui, oui. 12, ça serait le gros maximum, là.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. D'accord.

375 **Mme HUGUETTE TRAHAN :**

Moi, c'est pour ça que je dis 10 étages. Quand ce n'est pas trop large, je veux dire, au niveau profondeur aussi, ce n'est pas trop massif, ça rentre bien quand même dans le paysage, surtout s'il y a des espaces verts. Mais trop haut, là... Non, ça fait trop massif, là. Ça fait forteresse.

380

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

385

**LA COMMISSAIRE :**

C'est bien beau, merci beaucoup.

390 **Mme HUGUETTE TRAHAN :**

O.K. ça va?

**LE PRÉSIDENT :**

395

Merci, madame, de votre contribution. Merci beaucoup.

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

400 O.K. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

La commission appelle madame Isabelle Wolfmann.

405

**Mme ISABELLE WOLFMAN :**

Madame, messieurs...

410

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, madame.

**Mme ISABELLE WOLFMAN :**

415

Je vais aussi vous faire la lecture, c'est plus prudent. Et comme je vais faire un peu de lecture, bien, je vais chausser mes lunettes de demoiselle.

**LE PRÉSIDENT :**

420

Un instant, madame. Madame Trahan, vous avez donné votre document, le document que vous avez lu?

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

425

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

430

Est-ce que vous voulez nous le laisser?

**Mme HUGUETTE TRAHAN :**

435 C'est parce que moi, je ne voulais pas passer une audition, ici, hein? Je voulais l'envoyer,  
mais c'est parce qu'il est manuscrit.

**LE PRÉSIDENT :**

440 Ah, O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

445 Merci. Merci, madame.

Alors, c'est la même chose pour vous, si vous voulez laisser votre document à la fin,  
on...

450 **Mme ISABELLE WOLFMANN :**

Oui, je vous ai préparé une copie, je l'ai même sur clé USB.

**LE PRÉSIDENT :**

455 Merci beaucoup.

**Mme ISABELLE WOLFMANN :**

460 Alors, j'ai bien compris qu'il s'agissait ici de faire une présentation orale, mais craignant  
d'être gagnée par le trac et de perdre le fil de mes pensées, j'ai pensé vous lire ce que je destinais  
à être une opinion écrite, que je croyais avoir rédigée trop tardivement pour pouvoir la déposer en  
ligne.